

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

MANIFESTE

*Pour les droits politiques, économiques et sociaux des Haratines
au sein d'une Mauritanie unie, égalitaire et réconciliée avec elle-même.*

Nouakchott, le 29 Avril 2013

I) La Question Haratine : l'interminable exclusion

Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, la Mauritanie, pays multiethnique et multiculturel par excellence, demeure plus que jamais confrontée au défi de la mise en place d'un véritable contrat social, fondé sur l'appartenance commune à une *Nation Unifiée*.

Toute l'histoire du pays témoigne d'une constante exclusion politique, économique et sociale de larges franges de la population et ce sur la base de leurs origines ou de leur statut social.

Plus particulièrement, les Haratines, esclaves ou *abid* et anciens esclaves ou leurs descendants – composante principale et de plus en plus significative du peuple mauritanien - sont confrontés, davantage que n'importe quelle autre catégorie socio-ethnique, à l'injustice au quotidien, au manque de perspectives et de débouchés, sans compter les pratiques récurrentes de l'état mauritanien moderne, pour les maintenir dans la condition servile de citoyens de seconde zone.

Sur le plan symbolique, la stigmatisation est absolue : le sort des haratines est à ce point si peu enviable qu'une partie de leur communauté éprouve de la honte à assumer son appartenance et son statut pour le revendiquer avec la fierté requise.

Briser le cercle vicieux de cette condescendance teintée de dédain, ayant conduit à une mise à l'écart programmée, ne peut se concevoir que par une refondation de la république sur la base d'un réel partage du pouvoir et des ressources du pays entre l'ensemble de ses fils. Une telle option s'impose - plus que jamais - comme l'unique voie de salut pour mettre un terme à cette sempiternelle injustice, générée par une histoire séculaire mais, hélas, toujours inaltérée.

Dans la vie de tous les jours, la marginalisation des haratines est à la fois évidente et systématique. Elle se traduit aussi bien en termes de liberté individuelle et d'autonomie collective, qu'en déficits d'accès à l'éducation, aux services sociaux de base et encore plus aux richesses nationales ou au pouvoir politique. La condition générale de cette communauté demeure marquée par l'esclavage et ses séquelles : l'exclusion, l'ignorance et la pauvreté y prévalent dans l'indifférence totale des pouvoirs publics.

De même, la survivance de l'esclavage traditionnel est restée une réalité massive dans la Mauritanie postcoloniale et le demeure encore aujourd'hui, en dépit des dénégations officielles et officieuses. Certes, il y a eu la loi d'abolition de 1981 qui est restée lettre morte et n'a eu aucun effet sur le vécu quotidien des Haratines. Par la suite, les différents régimes politiques du pays ont constamment adopté des attitudes ambiguës mêlant le déni, l'embarras et le laisser-faire avant qu'en 2007, le gouvernement mauritanien consente, de bien mauvaise grâce, et sous la pression du collectif des victimes, à adopter un cadre juridique de pénalisation qui, malgré ses nombreuses insuffisances, est tout de même théoriquement abolitionniste mais en pratique largement inappliqué. La mauvaise foi du dit gouvernement a été très vite mise en évidence par les nombreuses altercations et violences verbales qui ont émaillé toutes les réunions ayant rassemblé les organisations de la société civile avec la commission ministérielle chargée, pourtant, d'expliquer la dite loi.

Parallèlement à ces timides avancées, de nouvelles formes d'exclusion et d'esclavage modernes ont vu le jour.

Tant de Haratines sont enkystés dans des poches de misère : ils occupent des habitations de fortune, faites de bric-et-de-broc dans des enceintes disséminées au milieu des quartiers chics de Nouakchott où ils s'entassent les uns sur les autres dans la promiscuité la plus totale. Au sein des grandes cités, l'essentiel de cette communauté se concentre à la périphérie, dans les kebbas (bidonvilles) et les quartiers pauvres où ils constituent l'essentiel de la population. Pire encore est la situation de ceux qui restent à la campagne; la plupart d'entre eux vivent à portée de main de leurs anciens maîtres dans des ghettos (Adwabas) de brousse où règnent la

pauvreté, le désœuvrement et l'ignorance et tant d'entre eux succombent à la délinquance quand ils quittent la campagne pour la ville.

Sur le plan démographique, les haratines représentent plus ou moins 50% de la population du pays; ils continuent pourtant d'être, et de loin, la communauté la plus défavorisée politiquement, économiquement, culturellement et socialement. Cette sujétion incomparable, avatar d'un asservissement multiséculaire, se perpétue par la volonté d'un système né de l'injustice et survivant de l'inégalité. Cette inégalité de naissance, normée par des us et coutumes surannées, s'est transformée en une inégalité des chances ou « malchance structurelle » par le truchement des régimes politiques successifs dont la plupart se sont évertués, insidieusement, à transposer et à reproduire la logique pyramidale de la tribu en lieu et place de la rationalité démocratique supposée de l'Etat moderne.

En effet, des dizaines d'années durant, les armes de l'ignorance et la marginalisation économique ont été largement et abusivement utilisées contre cette communauté et leurs dégâts sont tels, qu'aujourd'hui, l'essentiel de ses membres sont réduits à être presque les seuls à occuper des emplois subalternes dans les activités urbaines et rurales. Les enfants Haratines, privés de scolarité et réduits à ramasser les ordures ou peupler les rues des villes et même des petits hameaux, constituent une preuve irréfutable du caractère profondément injuste et discriminatoire des pouvoirs publics qui continuent de cautionner, là où s'impose une rupture radicale, la pire des injustices : celle de l'inégalité des chances dans l'éducation des enfants.

L'absence - très remarquée - des Haratines dans les filières d'emplois des secteurs publics et semi-publics est à mettre sur le compte des politiques délibérées d'un état, patrimoine exclusif de bandes de prévaricateurs communautairement très typés ; et de surcroît, continuellement assailli de demandes pressantes de l'alliance militaro – tribale dont il est la chasse gardée. La même approche semble avoir été, malheureusement, faite sienne par les représentations internationales en Mauritanie (PNUD, OMS, UNICEF, Union Européenne...etc.) qui ne recrutent presque jamais de cadres ou même de simples employés subalternes Haratines en leur sein. A cela s'ajoute le rôle négatif joué par le colonisateur dans la perpétuation du phénomène de l'esclavage et du maintien de l'ordre féodal établi...

Toute tentative d'émancipation se trouve donc compromise d'office et bien lourdement par le sabotage délibéré de l'école publique et l'obstruction faite à toute opportunité de réussite économique qui constitue la clé de voûte de toute promotion sociale.

Ainsi, patiemment, de pillages en détournements de deniers publics, de l'attribution des meilleurs lots du cadastre en milieu urbain en quasi monopole du foncier agraire ainsi que des licences de pêche ; et de contrats en prêts complaisants de banques et d'institutions étatiques, s'est constitué, en toute impunité et au profit quasi-exclusif des seuls anciens maîtres, un capital privé national, résultat du détournement de la fonction politico-administrative, et ce pendant un processus tri décennal. Dans le même temps, des agglomérations entières (adwabas et kebba) et des générations de centaines de milliers de Haratines sont maintenus hors du temps, dans le trou noir de l'ignorance et de l'iniquité.

Un tel état de fait n'est pas le fruit du hasard mais découle bien des choix délibérés et conscients de la part des tenants successifs du pouvoir dont la plupart s'avéraient profondément incapables de saisir le sens même du projet de Nation ; en somme l'intérêt général, au point qu'ils ne semblent avoir comme ambitions pour ce pays que de sauvegarder la rigide règle de reproduction des privilèges d'un passé révolu.

L'accumulation des frustrations a eu pour résultat la différenciation galopante dans le tissu social de ce qui était connu, jadis, sous le label de « MAURES », en deux entités de plus en

plus distinctes (Bidhanes d'un côté et Haratines de l'autre); différenciation qui est à inscrire dans la logique de cette bombe à retardement qu'on appelle injustice et dont l'histoire nous enseigne qu'elle explose toujours à l'improviste et sans crier gare.

Partant du constat de cette réalité exécrable, qui ne fait honneur à personne, le système militaro-féodal qui use et abuse de tous les moyens étatiques pour pérenniser une domination devenue impossible, est appelé à prendre conscience, aujourd'hui, que les victimes, jusqu'ici consentantes de l'état mauritanien moderne, sont parvenus au seuil de l'insupportable et en ont ras-le-bol de subir indéfiniment les affres d'un système irresponsable, sans foi ni loi.

Nonobstant la centralité grandissante du débat sur cette question vitale pour le devenir de la Mauritanie et les acquis symboliques du mouvement national de lutte contre l'esclavage, les conditions de vie des Haratines continuent de connaître une dégradation sans précédent. La pérennisation de cet état de fait sonnera inéluctablement le glas de l'ordre établi dont l'essence inégalitaire et l'impossible réforme conduiront inévitablement, à un moment ou un autre, à l'implosion sociale.

L'objet du présent document est de faire un état des lieux de cette situation plus d'un demi-siècle après l'indépendance et d'oser des propositions pratiques pour corriger ce qui doit l'être dans les délais les plus rapides possibles sur la base des principes fondamentaux des droits de l'homme et du citoyen en vue de préserver la paix civile par le moyen unique de la justice. Les auteurs sont pleinement conscients de l'existence d'autres injustices qui frappent d'autres communautés et segments de notre peuple, notamment les pauvres, quelle que soit leur origine, les castes considérées « inférieures »- particulièrement la « caste des forgerons »-, certaines franges des communautés négro-mauritaniennes, les femmes...etc. Ils ne conçoivent le règlement définitif de la « question Haratine » que dans le cadre d'un effort global sur la voie de l'égalité, de la rationalité, de la fin de l'impunité et de l'abrogation des privilèges tribaux qui ne profitent qu'à une infime minorité, aux dépens des intérêts de la collectivité nationale et même tribale.

II) L'état des lieux : des chaînes de l'esclavage aux barreaux de l'exclusion

Le diagnostic de la situation passée et actuelle des haratines fait ressortir un tableau sombre, marqué par les ravages de l'esclavage, de la domination, de l'exclusion et de l'injustice. Le mal s'est perpétué sous la chape de plomb d'un ordre empreint d'archaïsmes et d'inaptitude à l'autocritique, finalement réfractaire à toute remise en question interne.

Loin des discours idéologiques ou partisans, un simple survol de quelques chiffres et indicateurs permet de donner la mesure exacte de cette triste réalité :

- ❖ Plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliers de haratines (les estimations sont approximatives en l'absence d'études indépendantes du fait des tabous nés du refus systématique par les gouvernements successifs) sont encore réduits à l'abominable esclavage de naissance, de statut et de condition avec toutes les sujétions et les traitements inhumains et dégradants qui s'y attachent : travail forcé et non rémunéré, viols et exploitation sexuelle, séparation des familles, ignorance et pauvreté, misère sociale et économique, absence de perspectives d'avenir et exclusion...etc ;
- ❖ Plus de 80% des 1 400 000 personnes les plus pauvres en Mauritanie sont issus de la communauté Haratine ;

- ❖ Plus de 85 % des 1500 000 analphabètes en Mauritanie en sont également issus;
- ❖ Près de 90 % des petits paysans sans terre du fait de la tenure traditionnelle du sol ou de l'exploitation féodalo-esclavagiste, se recrutent au sein de ce groupe;
- ❖ -Moins de 10 % des 30 000 hectares attribuées légalement et aménagés dans la vallée du fleuve ont profité aux petits paysans locaux, le reste à quelques dizaines de fonctionnaires, commerçants et hommes d'affaire souvent natifs des Wilayas non agricoles ;
- ❖ -La parcelle d'un paysan local est en moyenne de 0,25 à 0,5 hectare contre une moyenne de 200 hectares pour la parcelle d'un fonctionnaire ou homme d'affaires agriculteur d'occasion;
- ❖ -Moins de 10% des 2 à3 milliards d'UM de prêts accordés annuellement par le Crédit agricole pour financer la campagne éponyme, profitent aux milliers de cultivateurs locaux (à majorité Haratines) contre plus de 90% pour les dizaines d'entrepreneurs de l'agro-business (ou prétendus tels), ressortissants de milieux et de zones sans vocation agricole dans leur grande majorité;
- ❖ - Moins de 0,1% des villas et habitations de haut standing des quartiers chics de Nouakchott appartiennent à des Haratines;
- ❖ -Moins de dix diplômés de cette communauté sur 200 ont profité du programme spécial d'insertion pour les diplômés chômeurs dans le secteur agricole au niveau de la plaine de M'Pourié à Rosso ;
- ❖ Plus de 90 % des dockers, domestiques, travailleurs manuels exerçant des métiers pénibles et mal rémunérés sont des Haratines ;
- ❖ Plus de 80% des élèves de cette communauté n'achèvent pas le cycle primaire et moins de 5 % poursuivent jusqu'au bout du cycle secondaire ;
- ❖ -Moins de 5 % des étudiants de l'enseignement supérieurs sont issus de cette communauté ; et une infime minorité de ce pourcentage perçoit des allocations d'études ;
- ❖ Moins de 2 % des étudiants des grandes Ecoles nationales (ENAMJ, Ecole des Mines, Faculté de médecine, EMIA...etc) et étrangères sont issus de cette communauté ;
- ❖ Moins de 0,1% des opérateurs économiques (hommes et femmes d'affaires importants) sont Haratines ;
- ❖ Moins de 2% des hauts fonctionnaires et cadres supérieurs du secteur public et parapublic sont Haratines ;
- ❖ Moins d'une dizaine de parlementaires Haratines sur 151 élus au niveau des deux chambres du parlement ;
- ❖ Moins de 15 maires Haratines sur 216 et moins de 12 % de conseillers municipaux à l'échelle national;
- ❖ 2 Ministres Haratines en moyenne sur les 30 dernières années sur plus de 40 ministres et assimilés ; 20 ministres sur 600 de 1957 à 2012 ;
- ❖ Un seul Faghih agréé sur plusieurs centaines ;
- ❖ Quelques dizaines d'Imams sur des milliers reconnus et agréés ;
- ❖ 2 Secrétaires généraux de Ministères et Institutions assimilées sur 40 ;
- ❖ 1 wali(gouverneur de région) sur 13 ;
- ❖ 1 à 2 hakems (préfet) sur 54 ;
- ❖ 1 à 2 Chefs de Mission diplomatique sur 35 environ ;
- ❖ 3 à 4 Directeurs généraux d'Etablissement ou de sociétés publics sur 140 ;
- ❖ 2 Présidentes de Conseils d'Administration d'Etablissements ou sociétés publics sur 140 ;
- ❖ Moins de 50 médecins sur plus de 600 ;

- ❖ Quelques 100 ingénieurs sur plus de 700 ; et pourtant moins de 2% des ingénieurs en service au niveau des grandes sociétés et établissements nationaux (SNIM, SOMELEC, PAN...etc.) sont Haratines;
- ❖ Plus de 90% des diplômés supérieurs Haratines, se présentant aux concours et tests nationaux, se font stopper dans les ultimes phases d'entretiens verbaux ;
- ❖ La grande majorité des diplômés Haratines sont condamnés à l'exil, à la reconversion professionnelle ou à se résigner à l'exercice de métiers réputés ingrats et peu lucratifs (enseignants, guides touristiques, travail à temps partiel...etc.)
- ❖ 0 Président ou directeur de banques, de sociétés d'assurance ou du secteur financier, de directeur de radio ou de télévision, parmi quelques dizaines d'établissements de cette nature ;
- ❖ Moins de 20 professeurs d'université sur un nombre avoisinant les 300 ;
- ❖ Une demi-douzaine de magistrats sur plus de 200 ;
- ❖ Moins d'une dizaine de diplomates sur plus de 150 ;
- ❖ Moins d'une dizaine de commissaires de police sur plus de 140 ;
- ❖ Une dizaine d'administrateurs civils sur plus de 200 ;
- ❖ Moins de 40 officiers supérieurs sur plus de 500 ; dans ce cadre, le corps de la garde nationale constitue une caricature de la sélection ségrégationniste à l'égard des fils de cette communauté d'où leur nombre infime parmi les officiers tous grades confondus ;
- ❖ Un seul Hartani – médecin de surcroît – promu in extrémis au grade de général depuis moins d'un mois, sur les 19 généraux qu'a connus la Mauritanie ou qu'elle connaîtra d'ici la fin de l'année 2013.

Ce tableau illustre à suffisance la marginalisation, voire l'exclusion des membres de cette communauté qui cumulent tous les handicaps tant sociaux et culturels que politiques et économiques ; et font face, de surcroît, à toute sorte d'obstacles et d'embûches dressés devant leur promotion. Les rares cadres Haratines qui parviennent à se hisser au rang de l'élite nationale, atteignent très vite le plafond de verre et cessent, dès lors, de pouvoir prétendre à diriger les hautes sphères de l'état à moins qu'ils ne soient, en réalité, que des sous-fifres de quelques gros bonnets du système.

A cet égard, le système de filtrage et de censures, instauré au sein des forces armées et de sécurité pour réduire à la portion congrue la présence des officiers Haratines au sein de ces institutions, met en évidence la nature « particulariste » et rétrograde des orientations de la haute hiérarchie de notre « grande muette », devenue par la force des choses, à la fois gardienne et maîtresse du temple du pouvoir.

Ainsi, depuis quelques années déjà, le recrutement des élèves officiers n'obéit plus que de façon formelle aux critères objectifs de sélection. Mis à part l'opacité qui entoure les examens de recrutement, la plupart des nouveaux cadets de l'école militaire interarmes d'Atar (EMIA) sont sans baccalauréat, pourtant diplôme minimum exigé pour participer à ce genre de concours. En lieu et place de la sélection transparente et objective, ont été érigés en système l'interventionnisme, le népotisme, le tribalisme et tous les particularismes permettant d'une part, de caser le plus grand nombre de la progéniture dépravée des énarques du pouvoir et de celle de leurs proches et d'autre part, d'écarter le plus grand nombre de prétendants au grade d'officier parmi les autres composantes nationales, principalement les Haratines.

Cette vérité amère agace et indispose ceux qui la vivent au quotidien. Elle touche à la dignité de tant de citoyens et leur crève les yeux rien qu'en regardant les séquences télévisées des cérémonies annuelles de sortie des promotions d'officiers à partir de l'EMIA...

En aval de ce système instauré en amont, la maîtrise du cursus des officiers par une série de procédures inadaptées dans cet environnement malsain, vient refermer la quadrature du cercle vicieux d'une mise à l'écart programmée.

Le blocage de l'avancement indésirable de certains officiers par le biais de concours truqués, a été principalement dirigé, de manière plus ou moins ouverte, contre les officiers négro mauritaniens depuis la tentative de coup d'état des FLAM en 1987. Après avoir produit les effets souhaités, ce stratagème fut réorienté, de manière subtile et sous-jacente, vers les officiers Haratines dès le début des années 90. Cette piètre « révision stratégique » fut motivée par l'appréciation qu'ont eue certains esprits attardés de voir soudainement, en l'ascension de la nouvelle génération Haratine, la principale menace contre la pérennité de leur monopole du pouvoir. Ce philtre sélectif par lequel passe la volonté du « haut commandement » donne lieu à toute sorte de magouilles et de turpitudes dans le but de distiller à doses homéopathiques les quotas minima permis à chaque occasion. Le résultat en est qu'aujourd'hui tant d'officiers supérieurs sont sans niveau et ne doivent leurs grades immérités qu'à l'injustice du système qui a laissé sur le carreau puis poussé à la retraite tant d'officiers de grande compétence et de grande valeur – en majorité Haratine – au simple grade de capitaine.

L'armée n'est qu'un prototype des pratiques et des lignes de conduite bien ancrées dans les hautes sphères de l'état mauritanien. Les fuites et indiscretions sur les réunions de groupes de réflexions destinés spécialement à planifier la marginalisation des Haratines, les attitudes qui en disent plus que les mots quand ce ne sont pas les déclarations de condescendance ou de racisme crû, sont là pour nous édifier davantage sur la réalité d'une Mauritanie hypocrite et secrète, très déphasée par rapport à l'image qu'elle veut bien projeter d'elle-même à l'extérieur...

Autant de faits et de pratiques qui concourent à dépeindre la réalité d'un pays bancal...

Il est à noter que cette tendance s'est accentuée au cours des dernières décennies qui ont connu la faillite de l'enseignement public et vu naître la recrudescence des particularismes dont certaines franges ont pu faire main basse sur l'état.

S'il est compréhensible que l'accès aux grands corps (médecins, magistrats, administrateurs ou ingénieurs) soit soumis à des critères académiques, il est difficilement justifiable que, pour les postes soumis à la discrétion du Gouvernement ou simplement de l'Administration, la préférence ethnique s'avère tout aussi plus massive et durable. D'autant plus que, chez nous, les critères de nomination aux fonctions gouvernementales et aux charges étatiques, relèvent presque toujours du fait du prince et rarement de la compétence ou du mérite. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre un échantillon des 140 directeurs et chefs d'établissements publics ou parapublics; et l'on trouvera que la plupart d'entre eux n'ont d'autre mérite que de bénéficier d'ententes tribales et /ou d'appartenir à des réseaux mafieux qui monopolisent les destinées du pays au détriment de l'intérêt supérieur de la nation, de la justice, de la cohésion et de l'unité nationales.

Par ailleurs, comment comprendre que seuls 10 parlementaires sur 151 soient Haratines alors que le discours officiel ne cesse de ressasser le credo de la représentativité du peuple ?

Pourtant, les 53 circonscriptions électorales (Moughata'a) d'où proviennent les députés et sénateurs, comptent toutes une majorité - absolue ou relative - de Haratines.

Le comble de l'injustice s'est reflété dans la composition des Gouvernements qui se sont succédés depuis l'indépendance et desquels les descendants d'esclaves ont été

systématiquement exclus jusqu'en décembre 1984. Depuis, les pouvoirs successifs ont fixé le quota des Haratines à 2 ou 3 places au gouvernement sur plus de 40 ministres et assimilés. La disproportion est flagrante...

Ainsi, la Mauritanie devient-elle le seul pays au monde où l'Etat applique la discrimination négative dont le signe distinctif est qu'elle fixe un quota plancher, figé et profondément injuste pour les communautés défavorisées alors que la discrimination positive, qui s'impose dans de tels cas, justifierait exactement d'une logique inverse.

Mais la situation la plus emblématique de l'exclusion des haratines demeure, sans conteste, celle des petits paysans sans terre, encore soumis à la domination et l'exploitation esclavagiste et féodale, souvent fondée sur le détournement de la réforme foncière de 1983 par des autorités administratives et des magistrats au nom d'une solidarité de classe, parfois de race, parée des oripeaux de la légalité républicaine ou sous couvert de prescriptions religieuses...

Plus inquiétante encore est la faillite de l'école publique, jadis considérée comme le principal levier de promotion sociale et le meilleur instrument pour gommer les disparités matérielles et statutaires, en somme tendre vers l'égalité effective. Tous s'accordent, aujourd'hui, à penser qu'elle n'est plus en mesure de modifier en profondeur les rapports sociaux ou de former des citoyens éduqués, aptes à s'intégrer dans une nouvelle Mauritanie égalitaire et unie.

Cette faillite retentissante a créé une école à deux vitesses : une école privée pour les classes moyennes et/ou supérieures et les classes privilégiées et une école publique pour les enfants des couches défavorisées et populaires, très majoritairement composées des Haratines. Alors d'instrument de promotion sociale, l'enseignement est devenu une machine de reproduction-voire d'accentuation- de l'ordre social injuste et des inégalités.

De fait, la situation d'esclavage persistante, la faillite du système éducatif et l'échec scolaire massif qui broient, dans l'indifférence les enfants des Haratines et leur avenir, la difficile condition des masses paysannes et ouvrières, l'exclusion politique et économique, la marginalisation systématique de l'élite naissante, *rendent urgent un Sursaut National*, porté par un grand consensus social et politique pour refonder la République et rebâtir ensemble un projet fédérateur pour le progrès, le développement et la justice.

Il est donc grand temps de lancer un grand Débat sur la question Haratine en vue de dresser un état des lieux rigoureux et exhaustif des formes de persistance de l'esclavage comme institution, comme condition et comme pratique; ensuite, il conviendrait d'explorer les formes d'exclusion politique, économique et sociale des Haratines dans tous les compartiments de la vie nationale ; et enfin, proposer des stratégies de lutte contre leur exclusion perpétuelle ainsi que les politiques et mécanismes pratiques et adéquats, susceptibles de mettre un terme à cette course effrénée vers le bord du précipice.

III) Propositions pour refonder la République : **de l'exclusion programmée à l'égalité réelle**

Le diagnostic ainsi réalisé conduit à formuler des recommandations dans les différents domaines en vue de corriger les injustices, déséquilibres et écarts relevés.

Les propositions qui suivent devraient constituer la trame de fond d'une stratégie de plaidoyer et d'action en faveur de la mise en place de politiques publiques et de programmes d'éradication véritable de l'esclavage et d'émancipation des Haratines.

Un grand Débat public auquel seront associés tous les médias, les experts et personnalités qualifiées, les érudits et Fughahas, doit être organisé dans un proche avenir pour discuter et enrichir les propositions ci-dessous et leur donner le maximum de résonance dans tous les milieux de la société

Une fois amendés et adoptés, les résultats et propositions de ce débat pourraient constituer la base d'un Plan d'action gouvernemental, visant à lutter contre toutes les inégalités et discriminations et tendre résolument vers l'égalité réelle entre les communautés et les citoyens. Toutefois, cette orientation doit être spécifiquement orientée en faveur des haratines qui accusent un retard très important par rapport aux autres composantes nationales.

L'approche de « discrimination positive » à laquelle de nombreuses voix ont déjà appelé, s'impose en urgence.

Les propositions concrètes sont les suivantes :

- 1- Engager, dans les meilleurs délais, une large concertation nationale pour la mise en place d'un véritable contrat social, fondé sur l'appartenance commune à une *Nation Unifiée* et garantissant la liberté et l'égalité réelles entre tous les citoyens;
- 2- Prendre des mesures immédiates et urgentes en faveur des marginalisés et des laissés-pour-compte dans le pays puis engager, derechef, les préparatifs pour la tenue d'un congrès national sur la justice sociale et ce sur la base des droits socio-économiques et culturels du citoyen dans un état de droit.
- 3- Créer des zones d'éducation préférentielle dans les espaces d'extrême pauvreté (adwabas) avec tous les avantages liés à ce statut en termes d'enseignement, d'infrastructures, de moyens budgétaires appropriés, d'encadrement et de suivi pédagogique, d'évaluation et de motivation des enseignants, des élèves et de leurs parents, d'accès prioritaire et préférentiel aux bourses dans l'enseignement professionnel et supérieur, de création d'internats et de cantines scolaires...etc.
- 4- Mettre en place un plan d'éradication de l'analphabétisme dans le pays au cours d'une période n'excédant pas la décade et assurer la prise en charge de la scolarisation des enfants et des adolescents jusqu'à l'âge de 18ans avec possibilité d'accéder à une école de la deuxième chance pour limiter les décrochages scolaires;
- 5- Réaliser une véritable réforme agraire de grande envergure menée suivant les principes connus : redistribution équitable, individualisée et définitive des terres selon le principe de préemption pour le travailleur du sol (*la terre appartient à ceux qui la travaillent*), sécurisation juridique de la propriété par des clauses de sauvegarde contre la spéculation, modernisation de l'outil de production, accroissement de l'investissement productif, mise en place de mécanismes garantissant une commercialisation rentable de la production...etc. Comme il convient d'intégrer pleinement la dimension des droits de l'homme dans les programmes visant à s'attaquer aux causes profondes de l'esclavage et de la pauvreté. Dans ce sens, les conclusions et recommandations des différents rapports du *conseil des droits de l'homme* de l'assemblée générale des nations unies - plus particulièrement le dernier rapport de la rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage en Mauritanie, **Mme Gulnara Shahinian**, en date du 24 Août 2010 – peuvent constituer une précieuse contribution à l'éradication des formes modernes d'asservissement des hommes et de réduction de la pauvreté.

- 6- Mettre en application effective la Loi criminalisant l'esclavage et les pratiques induites par la révision ou le renforcement de certaines dispositions afin de permettre aux organisations de la société civile d'ester en justice en lieu et place des victimes de l'esclavage qui doivent être considérées comme personnes indigentes par causes de l'esclavage et de l'ignorance. Il convient aussi de créer une **Structure Publique** chargée de ce dossier et de toutes les politiques publiques pour l'égalité réelle, tout en axant ses efforts sur le repérage, l'affranchissement et la réadaptation des personnes réduites à l'esclavage.
- 7- La création d'un **Fonds** pour financer toutes les actions liées à ce projet, une revue annuelle de l'état de mise en œuvre de la Loi avec un débat public sur ce rapport et une publication largement médiatisée.
Une telle action à trois niveaux devrait viser à établir enfin la vérité sur la réalité de l'esclavage, définir un cadre d'action pour en éradiquer les pratiques et survivances, initier une politique répressive sans complaisance et accroître la lutte contre l'impunité par la conduite de procédures d'instruction et de jugement exemplaires, d'arrestation et de punition des contrevenants
- 8- Mettre à l'étude la faisabilité de l'élargissement du Système de protection sociale pour tendre graduellement vers un régime d'assurance maladie universelle qui prenne en compte la réalité actuelle caractérisée par le fait que plus de 80% de Mauritaniens et probablement près de 100% de pauvres et de travailleurs du secteur informel se trouvent exclus de toute prise en charge du risque social et de santé;
- 9- Revoir les règles de partage du pouvoir pour attribuer un quota stable de 40 % au minimum (de manière tacite ou solennelle) à la communauté haratine au niveau des Institutions constitutionnelles, du Gouvernement, des Administrations et Etablissements publics et des postes de hauts fonctionnaires de l'Etat (Cabinets Présidentiel et ministériel, Administration centrale et territoriale, Diplomatie, Projets de développement, Grands corps de l'Etat..etc) ;
- 10- Instituer une règle imposant que les deux postes supérieurs du pouvoir exécutif (Président de la République et Premier Ministre) ne soient plus occupés par deux personnalités de la même communauté ; la mesure permettrait de mieux favoriser le partage du pouvoir.
- 11- Inciter fortement à la présence d'un député Haratine au moins dans la première moitié de toutes les listes électorales dans les circonscriptions dont la représentativité parlementaire est supérieure ou égale à deux députés et ce compte tenu de leur majorité absolue ou relative dans l'ensemble des Moughata'a du pays.
- 12- Etudier différentes formules pour instaurer une Législation fondée sur la discrimination positive dans certains domaines (Accès aux établissements et bourses d'enseignement, aux financements publics et investissements, aux fonctions publiques et mandats électifs...etc) à la lumière des expériences achevées ou non de certains pays confrontés à des défis similaires tels que (les Etats-Unis d'Amérique, l'Afrique du Sud, le Liban, l'Inde, le Brésil, le Royaume Uni...etc)
- 13- Mettre en place des politiques assorties de mécanismes institutionnels, juridiques et budgétaires contraignants en vue de réaliser tous les objectifs liés à l'égalité réelle et la lutte contre la pauvreté dans les différents domaines et assurer un suivi grâce à des mécanismes d'évaluation et des indicateurs chiffrés sous le contrôle du Parlement et des Organisations de la Société civile avec l'assurance de pouvoir toucher les poches d'extrême pauvreté dans les zones les plus enclavées et les plus reculées;

- 14- Encourager l'émergence d'une nouvelle classe d'opérateurs économiques et d'industriels de cette communauté en octroyant, dans des conditions préférentielles, des facilités pour la création d'établissements bancaires et financiers, de licences de pêche, des crédits et financements pour la création d'entreprises et d'industries dans des domaines porteurs, notamment la pêche et l'agriculture, pour mettre un terme à la perpétuelle exclusion des Haratines dans le domaine de l'économie et des affaires, élément le plus constant de leur oppression; sachant que les biens fabuleux qui se sont amoncélés et s'amoncellent toujours dans les poches des nouveaux riches, ont tous pour source unique les deniers publics, mis à contribution au service de certains, suivant des méthodes et procédés dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils manquent de transparence et d'objectivité.
- 15- Favoriser l'accès des haratines en tant que tels aux mandats électifs et à la haute administration par des moyens autres que les «quotas officiels» et ce pour en finir avec les discriminations flagrantes situant la part qui leur revient à un niveau insignifiant : souvent entre 1 à 2% de Haratines dans des postes électifs et de hauts fonctionnaires alors qu'ils constituent plus ou moins la moitié de la population du pays;
- 16- Mener une enquête quantitative et qualitative indépendante sous l'égide de l'Etat et avec la participation d'organisations spécialisées aux fins de mesurer la réalité exacte du phénomène de l'esclavage, de ses survivances et de ses séquelles.
- 17- Initier un grand débat doctrinal associant les différentes écoles de pensée islamique sur le discours religieux et leur rapport à l'esclavage, contrôler la diffusion des ouvrages des juristes et certains programmes des médias officiels (Radio Coran par exemple) tendant à perpétuer l'esclavage et l'inégalité entre les hommes. Il convient aussi de s'interroger sur le rôle des Ulémas et Fughahas, en tant qu'instance de légitimation de tout pouvoir politique en place et de l'ordre social injuste, jusqu'ici réfractaires aux enseignements éthiques de l'Islam, notamment les valeurs d'égalité, d'humanisme et de fraternité.
- 18- Affirmer le leadership des membres qualifiés de la communauté Haratine dans le domaine religieux, culturel et symbolique avec l'émergence d'Imams et Fughahas, écrivains et penseurs, femmes et hommes des arts et médias, poètes et prosateurs pour modifier l'image et la perception de cette communauté et mettre en valeur sa contribution au système de production et de diffusion des valeurs religieuses et culturelles.
- 19- Affirmer, de manière claire et précise, le principe d'égalité réelle entre les communautés et les citoyens dans les programmes d'enseignement publics et privés, les déclarations de politique générale du Gouvernement et de l'Opposition, les différents plans de développement, les priorités des Organisations de la société civile et des partenaires extérieurs.
Un Projet de Charte pour l'égalité réelle et contre l'exclusion et les discriminations sera proposé très prochainement à tous les partis politiques pour l'enrichir et l'adopter.
- 20- Refonder les politiques de lutte contre le chômage et la pauvreté avec un meilleur ciblage des zones de pauvreté et d'extrême vulnérabilité et l'application de mécanismes préférentiels en faveur des Haratines d'où l'intérêt de confier les politiques appropriées à l'Organisme public cité au point 7;
- 21- Elaborer un programme spécial prioritaire en faveur des centaines de milliers de jeunes déscolarisés et sans diplôme, victimes de la faillite de l'école publique et de l'indigence de leurs parents ; les grands gisements d'emploi (Agriculture, Pêche, Mines, Services...)

- méritent une meilleure valorisation, en plus éventuellement d'un nouveau Service national civilo-militaire qui pourrait être pourvoyeur de dizaines de milliers d'emplois ;
- 22- Mettre en place des outils incitateurs (fiscaux, allégement de charges sociales, réduction des impôts sur les bénéficiaires, accès préférentiel aux financements bancaires avec des taux d'intérêt bonifiés...) pour mieux orienter l'investissement privé et accroître son volume vers les zones d'extrême pauvreté et favoriser la création de richesses et d'emplois ;
 - 23- Mettre en œuvre un Plan de formation professionnelle au profit des petits métiers et des travailleurs du secteur informel avant de leur ouvrir l'accès aux financements publics et privés permettant de mieux structurer leurs activités, en améliorer la productivité et en accroître les revenus ;
 - 24- Revoir le statut des sociétés d'intermédiaires (telles que le BEMOP) pour mettre fin à leurs scandaleuses pratiques relevant de l'esclavage moderne de prélèvement confiscatoire de plus de 60 % sur les salaires des travailleurs placés ; il convient, soit de les supprimer totalement et en confier la mission aux syndicats de travailleurs, soit plafonner cette ponction à 10% maximum conformément aux standards internationaux ;
 - 25- Concevoir et mettre en œuvre un grand Programme de reconstitution du cheptel au profit de petits paysans et éleveurs pauvres pour les doter d'un bétail composé au minimum de 10 à 15 têtes de différentes familles (Ovins, caprins, bovins, camélins) selon les zones d'élevage et le choix des bénéficiaires. Ceci favorisera un élevage productif, susceptible d'accroître les revenus des haratines hors des villes et en réduire la misère;
 - 26- Promouvoir une politique de logement social pour assurer l'accès des pauvres à la propriété et à un logement décent doté de l'eau et de l'électricité, avec une priorité aux demandeurs haratines;
 - 27- Appuyer les Organisations de la société civile engagées dans le combat pour l'égalité réelle, l'appui à la création d'Instituts de réflexions stratégiques et de prospectives, d'Observatoires dédiés à développer la recherche, les études et les publications sur la problématique Haratine.
 - 28- Favoriser l'accès aux médias de tous les courants de pensée, des hommes politiques, intellectuels et militants de la cause de l'émancipation pour contrebalancer la pensée unique du courant nationaliste conservateur et négationniste qui refuse tout débat sur la réalité de l'esclavage et de l'exclusion dans le but de pérenniser l'ordre social injuste et inégalitaire au péril de l'unité et de la cohésion nationales.
 - 29- Faire de la journée correspondant à la date du vote de la Loi criminalisant les pratiques esclavagistes une Journée officielle de souvenir et de mémoire où la Nation rend hommage aux victimes de l'esclavage et célèbre par la production intellectuelle la plus variée les valeurs d'égalité, d'antiracisme, de solidarité et de fraternité. Il importe d'organiser à cette occasion des cérémonies ponctuées de discours officiels, des débats dans les médias, les écoles et universités ; des remises de décorations et de reconnaissances aux militants de cette noble cause ;
 - 30- Créer une Haute Autorité indépendante, inscrite dans la Constitution, en charge de la promotion de l'égalité réelle et de la lutte contre les discriminations et l'exclusion , dotée de pouvoirs d'investigation, d'interpellation et du droit d'ester en justice pour assister les personnes victimes de discrimination, de racisme ou d'esclavage.

Cette Haute Autorité pourrait également saisir le Gouvernement et les Autorités publiques de tout manquement aux principes d'égalité et de traitement équitable des citoyens, quelles qu'en soient les causes.

Elle devrait établir un rapport annuel soumis au Président de la République et aux Présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale ainsi qu'au chef de file de l'opposition démocratique.

Ce rapport sera rendu public et alimentera un débat au niveau des deux chambres du parlement.

Partant du constat de cette sombre réalité, le présent Manifeste constitue à la fois une main tendue et un appel à la refondation d'un nouveau projet politique national, tout entier tourné vers l'émancipation réelle de tous les marginalisés, à commencer par la communauté Haratine et l'éradication totale de toutes les formes d'injustice, d'exclusion et de domination dont souffrent tous nos concitoyens. Exclusion qui ne se limite pas seulement au domaine socioéconomique mais enserme de larges pans de la société dans un statut psychosocial inférieur.

Plus particulièrement, la présente initiative a pour ambition de traduire une nouvelle prise de conscience de la communauté Haratine pour capitaliser les acquis des luttes menées depuis la création du **Mouvement El Hor** en mars 1978, tirer les leçons de ces combats et concevoir un nouveau projet à la fois fédérateur et en rupture franche avec le système des hégémonies particularistes, tribales en particulier, et ce dans le but de servir les intérêts supérieurs de la nation.

Le grand mouvement civique que ce Manifeste voudrait susciter et animer, s'inscrirait à contresens de l'ordre ancien, esclavagiste et féodal, pour créer les conditions d'une *révolution sociale et politique* portée par une forte mobilisation citoyenne, pacifique et démocratique, associant toutes les forces, issues de toutes nos communautés nationales et transcendant les appartenances partisans de culture, d'opinion ou de couleur.

Ce document est une invitation pressante à s'adapter à la situation nouvelle et aux exigences de notre temps pour réaliser un apaisement entre les centres de pouvoir et la société afin de prévenir ainsi les effets délétères de l'insondable montée des frustrations qui s'accumulent jour après jour.

Il interpelle les forces politiques nationales (majorité présidentielle et opposition démocratique), les acteurs de la société civile, les leaders d'opinion ainsi que tout patriote mauritanien sincère pour leur demander, à tous, de se prononcer sur le contenu de cette modeste contribution à la perspective d'un devenir meilleur pour notre nation.

En définitive, l'objectif premier d'une telle démarche n'est autre que de réaliser le concept de citoyenneté, fondé sur la consolidation de la justice sociale, la consécration de l'égalité citoyenne et la construction de l'unité nationale sur des bases saines, solides, viables et durables en application du principe de la concertation avant toute refondation./

DISPOSITIONS FINALES

LES PROMOTEURS DE CE MEMORANDUM SONT DES CADRES HARATINES ET AUTRES CONCITOYENS PARTAGEANT LES MEMES CONVICTIONS. ILS APPARTIENNENT AUX DIFFERENTS PARTIS POLITIQUES DE LA MAJORITE ET DE L'OPPOSITION AINSI QU'AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE.

TOUTES LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI ADHERENT A CETTE VISION DES CHOSES, PEUVENT SE JOINDRE AUX INITIATEURS DE CE MEMORANDUM ET SIGNER UNE PETITION EN VUE DE LE PROMOUVOIR.

A COURT TERME, CE MEMORANDUM DEVRAIT SERVIR POUR LA SENSIBILISATION, LE PLAIDOYER ET LA MOBILISATION POUR LA GRANDE MARCHÉ NATIONALE ET PACIFIQUE DITE **MARCHE POUR LA JUSTICE ET L'EGALITE CITOYENNES** QUI SERA PROGRAMMEE ULTERIEUREMENT.

SUR LE MOYEN TERME, CE MANIFESTE DEVRAIT ETRE DEBATTU, ENRICHI ET VALIDE PAR LE PLUS GRAND NOMBRE DE CADRES, DE GROUPES ET D'ENTITES Y ADHERANT POUR QU'IL ACQUIERE LA FORCE ET LA LEGITIMITE NECSSAIRES POUR DEVENIR UN DOCUMENT DE BASE, SUSCEPTIBLE D'ETRE LE POINT D'ANCRAGE POUR L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE ERE EN MAURITANIE

IL CONVIENT, PAR LA SUITE, DE LUI DONNER LE MAXIMUM DE RESONNANCE AU NIVEAU DE LA SOCIETE CIVILE, DE LA CLASSE POLITIQUE, DU GOUVERNEMENT ET DES CHANCELLERIES ETRANGERES.

CE MEMORANDUM SERA RENDU PUBLIC A L'OCCASION D'UNE CEREMONIE SOLENNELLE ET SERA ENRICHI D'UNE DECLARATION POLITIQUE LORS DE LA GRANDE MARCHÉ PROGRAMMEE ; TOUT COMME IL SERA LARGEMENT DISTRIBUE EN MAURITANIE, AU NIVEAU ARABE, AFRICAIN, EUROPEEN, AMERICAIN ET INTERNATIONAL.

L'ACTION POUR L'EMANCIPATION DES HARATINES SERA FEDEREE AVEC L'ENSEMBLE DES EFFORTS ET DES LUTTES DESTINEES A DEFFENDRE LES DROITS DE L'HOMME ET A ENRACINER LA DEMOCRATIE, LA JUSTICE SOCIALE ET LA BONNE GOUVERNANCE AU PROFIT DE TOUS LES CITOYENS DE TOUTES LES COUCHES SOCIALES DE NOTRE CHERE NATION.